

LES ONG AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉNERGIE EN AFRIQUE

Session du mardi 24 septembre 2013

Thème de cette 8^e session du think-tank Énergie pour l'Afrique : le rôle des ONG dans le développement énergétique de l'Afrique

Trois invités particulièrement engagés au sein d'ONG de premier plan ont fourni des éclairages complémentaires sur cette dimension clé du développement énergétique de l'Afrique.

Car sans la mobilisation des acteurs de la société civile, - les organisations à but non lucratif, les associations représentant la diaspora, et les ONG - le développement des solutions énergétiques favorisant le développement économique et social en Afrique, région par région, village par village ne pourrait se faire.

Avec un modèle économique différent, rassemblant compétences, financements publics ou privés, et micro-crédits, les ONG permettent de mobiliser des acteurs de la société civile, membres et donateurs, derrière un schéma de développe-



Pierre Jacquemot et Francis Perrin

ment novateur. Aiguillons d'une part et concepteurs-réalisateurs de projets pilotes d'autre part, les ONG permettent de tester différents systèmes énergétiques avec des approches et solutions sur mesure pour les populations locales et leur contexte socio-économique.

Avec Amnesty international, "Exigeons la dignité"

Francis Perrin, porte-parole et ancien Président d'Amnesty International France et directeur de Stratégies & Politiques Énergétiques, nous a présenté à partir d'une campagne de plaidoyer mondiale menée actuellement par Amnesty International la problématique liée aux droits fondamentaux de la personne et l'engrenage perdant-perdant quand ces droits sont bafoués. Intitulée « Exigeons la dignité », cette campagne lancée en mai 2009 pour une durée de 6 ans, met en relief les relations

entre violation des droits humains et pauvreté. Cette campagne comprend un volet sur les industries extractives, dont le pétrole et le gaz.

Francis Perrin a développé le cas du Nigéria, producteur majeur de pétrole et de gaz depuis la fin des années 1950. « L'impact de l'extraction des hydrocarbures a été particulièrement négatif en termes de droits humains en raison d'une exploitation pétrolière souvent irresponsable et très mal régulée », explique Francis Perrin. Le Delta du Niger, une zone peuplée de 30 millions d'habitants, est victime d'une dégradation dévastatrice de l'environnement qui pèse directement sur les droits humains, avec une violation massive des droits économiques, sociaux et culturels. Les pollutions (terres souillées, eaux polluées) privent les populations rurales de leurs moyens d'exercer leurs activités écono- ➤

Contacts ADEA

• **Jean-Pierre Favennec**
président

Tel: 33 (0)6 08 49 19 15
jean-pierre.favennec@ifpen.fr

• **Philippe Lambert**
vice président

Tel: 33 (0)6 07 36 56 33
philippehlambert@gmail.com

• **François Verdier**
vice président

Tel: 33 (0)6 88 38 18 19
francois.verdier@adea-africa.org

• **Latifa Hanifi - secrétariat**
Tel: 33 (0)1 47 16 97 92
latifa.hanifi@bestcap.fr



Francis Perrin, porte-parole d'Amnesty International France

» miques traditionnelles, notamment d'agriculture ou de pêche. Elles ont également des impacts néfastes sur leur santé.

Selon Amnesty International, la responsabilité de cette situation difficile au Nigeria incombe notamment au gouvernement fédéral et à l'industrie pétrolière. Au Nigeria le gouvernement fédéral agit surtout pour protéger ses intérêts économiques et la manne tirée de l'extraction des hydrocarbures, notamment avec ses forces de sécurité, violant ainsi les droits civils et politiques essentiels des populations. La compagnie pétrolière nationale et plusieurs compagnies pétrolières internationales sont, selon Amnesty International, parties prenantes du laxisme environnemental prégnant.

Aux États-Unis, sous la rampe des projecteurs médiatiques, l'exemple de l'accident de Macondo sur la plate-forme d'exploration de BP dans le golfe du Mexique et la réaction forte du Président Obama ont poussé cette compagnie à consacrer plus de 40 milliards de dollars à la dépollution et à l'indemnisation des pêcheurs et des populations avoisinantes pour le préjudice subi.

L'implication des autorités gouvernementales dans la régulation des industries extractives doit être rigoureuse et avec des moyens adéquats.

Le cas Delta du Niger, «loin des projecteurs», reste une cause importante défendue par Amnesty International. L'ONG demande que cesse la pollution causée par les compagnies – bien que les sabotages d'infrastructures y existent. Il faut également prendre à bras le corps la dépollution de la région : une étude du PNUE de 2011 estime qu'il faudrait 25 ans pour restaurer l'environnement. Il faut également verser les justes compensations aux populations lésées. Il faut aussi impérativement prévenir d'autres pollutions par une pression sur la durée. Enfin, le gouvernement nigérian doit exercer un vrai travail de supervision avec des sanctions à la clé pour l'industrie.

D'autre part, Amnesty International milite pour la mise en place d'études d'impact environnemental et des droits humains dès la conception d'un projet avec une consultation des populations.

«L'heure est venue d'une révolution juridique internationale» selon

Francis Perrin, les entreprises doivent être davantage responsabilisées par le droit international. Bien que relevant du droit privé, les sociétés pétrolières doivent être responsabilisées dans leur pays d'origine pour leurs activités à l'étranger. Amnesty International milite pour l'adoption de normes de droit international à l'échelle mondiale relatives aux droits humains.

Le Gret accompagne des réalisations locales

Pierre Jacquemot, Président du GRET, ONG française majeure agissant sur le développement en Afrique a rappelé la situation difficile en Afrique, avec seulement 24% de la population ayant accès à une énergie moderne et où la grande majorité de la population rurale reste sans accès à l'électricité car le taux d'électrification rurale n'y est que de 10%. Le bois-énergie représente 80% de la consommation énergétique en Afrique subsaharienne. En outre, les énergies renouvelables ne représentent qu'un apport limité actuellement à des projets. Toutefois le recours aux ENR reste un espoir et un enjeu majeur pour le continent africain. Une montée en puissance est nécessaire.

Les arguments en faveur de ces énergies ne font que se renforcer mutuellement : diminution des risques vis-à-vis du marché pétrolier ou de la sécheresse (cas des grands barrages), inadaptation de l'électrification rurale par le réseau national, création de richesse et d'emplois, ressources disponibles. Le GRET s'est engagé dans plusieurs projets de développement énergétique locaux comme en »



Francis Perrin, président du GRETE

» Mauritanie avec des plates-formes solaires assurant les besoins en téléphonie, soudure, réfrigération pour favoriser l'emploi et la mise sur pied de chaînes de valeur alimentaire (poisson, légumes) et pour la santé (vaccination). A Madagascar, la mise en place de micro-barrages dotés de micro-turbines dans la région rurale des de Tamatas a permis de concrétiser un projet de service public financé par des investisseurs privés locaux avec des fonds privés. Ce projet a fait naître une demande locale forte avec 300 foyers raccordés en seulement deux mois auprès d'une population peu solvable locale avec un tarif de 30 centimes d'euro par mois pour l'éclairage domestique par foyer. Au Sénégal, la mise en place de barrages de régulation de remontée des eaux salées sur le fleuve Sénégal a également mis en relief la prolifération d'un roseau invasif : le Typha. Avec l'appui du GRETE, l'exploitation du Typha a permis de lancer une filière de combustible vert en remplacement du charbon de bois. Cette filière a été confiée à des coopératives de femmes. Le retour d'expérience sur ces différents projets sont les suivants :

- les projets énergétiques n'ont un intérêt durable que s'ils ont un impact sur le développement du tissu économique local (création de filières, emploi , ...)

- le recours aux ENR est une solution à privilégier : décentralisées elles favorisent la création de valeur locale

- chaque projet doit impliquer les autorités municipales : le renforcement des compétences locales est un enjeu qu'il faut intégrer

- l'énergie, comme l'eau, est un service public, nécessitant la mise en place d'une tarification diversifiée qui permet d'assurer l'équilibre social entre les différents acteurs, mais aussi de maîtriser les coûts à travers le temps et la maintenance.

Le GRETE est impliqué dans 150 projets et emploie 700 personnes. Il bénéficie de financements diversifiés UE, AFD, à 80% des bailleurs publics et fondations d'entreprises. www.gret.org

Pierre Jacquemot note une mutation des entreprises face au risque de réputation. Les coopérations ONG-entreprises responsables sont un axe important. Les ONG de plaidoyer sont là pour réguler la réputation des entreprises.

Électriciens sans Frontières : relever le défi de la pauvreté

Hervé Gouyet, président d'Électriciens sans Frontières a présenté les actions et l'aspect innovant de cette ONG engagée sur le terrain notamment en repositionnant le défi de la pauvreté extrême.

Le défi énergétique de l'Afrique est souvent présenté comme consistant à raccorder 600 millions de personnes actuellement sans accès à l'électricité. Pour y parvenir, il faudrait y consacrer entre 280 et 400 milliards de dollars d'investissements d'ici à 2030, selon les grandes institutions (Banque Mondiale, Nations Unies). C'est à la fois beaucoup et peu : quelques centaines de dollars par personne. Cette somme permettrait d'installer moins de 100 GW, soit moins que la puissance électrique installée aujourd'hui en France, pour un continent entier. Et encore, si la totalité de cette somme devait être consacrée uniquement à la partie production, mettant de côté la question du transport et de la distribution. Cette logique correspond à une démarche de l'offre, une démarche qui cible d'abord les zones de développement économique « rentables ».

Électriciens sans frontières s'intéresse à la demande. Sa mission est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations des pays démunis en faisant de l'accès à l'électricité un levier de développement. Actuellement, cette ONG de solidarité internationale reconnue d'utilité publique, mène 150 projets d'accès à l'électricité dans une quarantaine de pays, en mobilisant les compétences de ses 1000 bénévoles. »



Café lumière

Développer une solution d'achat d'énergie et de revente de service en s'inspirant du « social business »



» À la différence d'une entreprise, Électriciens sans frontières fonde son approche sur la demande locale et l'analyse des besoins réels des populations pour lesquelles elle intervient. En outre, ses réalisations combinent toujours électrification d'un village, activités génératrices de revenus et alimentation de services collectifs (centres de soins, écoles...). Électriciens sans frontières va là où les autres ne vont pas : l'extrême rural éloigné de tout réseau ou les zones ayant subi une catastrophe naturelle (Haïti) ou un conflit armé (camp de réfugiés syriens en Jordanie). L'ONG s'est fixée deux conditions fondamentales à ses interventions : la mise en place d'activités génératrices de revenus et d'emploi, et la formation des populations à l'utilisation et la maintenance des installations qu'elle met en place. Ces deux

conditions sont indispensables à la pérennité des actions d'Électriciens sans frontières.

La viabilité de ces investissements dépend aussi fortement du modèle économique de la commune d'intervention et de l'autonomisation de ses acteurs. Par exemple, il faut savoir choisir l'opérateur qui sera en charge d'entretenir les installations dans la durée. Elle suppose également la création de structures de conseil et d'appui autonomes. Enfin, l'implication des coopératives de femmes est un facteur de succès indéniable. Hervé Gouyet a ainsi présenté quatre exemples d'interventions et services d'Électriciens sans frontières :

- L'urgence à Haïti suite au séisme du 12 janvier 2010. Objectifs : Aider ceux qui aident ; Rôle d'ESF : maîtrise d'ouvrage, expertise pour l'éclairage public, la génération

d'électricité et le photovoltaïque.

- À Phongsaly au Laos entre 2008 et 2013 :

avec l'alimentation de 50 villages par picoturbines hydrauliques. Objectif : Electrification de maisons et pico hydraulique. Rôle d'Électriciens sans frontières : maître d'ouvrage, expertise ; formation.

- Au Cambodge :
Systèmes de recharge centralisée multi-batteries l'AQ'tcher pour lampes, batteries, lumières led rechargeables permettant la création de fournisseurs locaux dans les petites localités rurales.

- Le « Café lumière » développant une solution d'achat d'énergie et de revente de service en s'inspirant du « social business » permettant l'accès à l'énergie pour favoriser l'émergence et le développement d'activités génératrices de revenus tout en alimentant les services collectifs : écoles et centres de santé ■



Hervé Gouyet, président d'ESF